

La rentrée est toujours un moment particulier dans l'année. Pour les plus jeunes c'est la rentrée des classes avec l'appréhension d'une nouvelle classe pour les uns, le passage au collège ou au lycée pour les autres. Enfin pour tous, c'est la reprise du travail et/ou des activités.

Chaque année le salon des loisirs se tient au lendemain de la rentrée scolaire et cette fois encore les Camonois sont venus nombreux pour prendre connaissance des activités offertes par les associations et structures culturelles présentes sur la commune.

Rentrée également pour le conseil municipal qui a entre autres approuvé le nouveau Plan Local d'Urbanisme. Ce document, qui fixe les règles de construction et d'aménagement pour les années à venir, porte notamment le projet de développement d'un nouveau quartier derrière le groupe solaire Paul Langevin jusqu'à la place des Libertés.

L'urbanisation de ce secteur, outre le fait de compléter l'offre de logements de notre commune pour tous les âges de la vie, conditionne la réalisation d'un nouveau centre culturel métropolitain moderne dans lequel seront regroupées les activités de Nymphéa, de l'école de musique Harmonia, la danse et le théâtre.

Le financement de cet équipement figure dans la Programmation Pluriannuelle des Investissements d'Amiens-métropole dont l'étude est engagée cette année.

Le terrain devant l'accueillir résulte d'un échange de terrain avec le propriétaire actuel conditionné par la possibilité d'urbaniser ce secteur dans le cadre d'une OAP (Orientation d'Aménagement Programmée) qui fixe les règles d'aménagement d'un ensemble de 200 logements de différentes typologies autour d'un parc de 25 000 M², comprenant des cheminements de qualité faisant la part belle aux modes doux.

Prochainement nos écoliers prendront possession d'une salle d'évolution sportive toute neuve dont le format est adapté à leurs âges. Les enseignants pourront leur faire découvrir des activités aussi diverses que l'escalade, le handball, le badminton, le basket, et j'en oublie! Pendant les vacances scolaires, le centre de loisirs pourra en profiter également. Cet équipement communal sera exclusivement à destination du scolaire et du périscolaire.

Je vous souhaite, à toutes et à tous une excellente rentrée.







Votre Maire, Jean-Claude RENAUX



Côté Commune

Les jardins des Quélettes

Ils constituent un cœur vert et agricole dans le tissu urbain. Un lieu central que l'on veut structurant autour de pistes cyclables et de chemins piétons. Si la valorisation des hortillonnages et du paysage se poursuit par l'utilisation des anciens chemins de Halages, mais aussi en restaurant les spots de biodiversité des marais communaux.

Nous organisons un véritable front d'extension de nature qui irriguera l'ensemble de la commune. Ce front vert reliera à terme, les jardins des Quélettes, le futur parc habité, le chemin du halage et le parc Gaston Gambier augmenté par la mise en valeur des marais alentours ainsi que le rideau des Falises.

Le site des jardins familiaux apparait comme un espace charnière dans la commune. Outre son usage vivrier, nous cherchons à transformer un lieu de passage en lieu de promenade de détente et de rencontre. Attenant à un espace privé sécurisé se trouvera un espace public avec une terrasse en bois sous pergola végétalisée, une mare pédagogique, des espaces de détentes.

Des vues remarquables sur la Cathédrale et la Tour Perret seront aménagées avec des bancs et des espaces dégagés. A mi-chemin entre les deux écoles et proche de la future salle d'évolution sportive, ce lieu pourra réunir les enfants de Camon.







Vivre

CAMON

ALSH été 2025





















En juillet nous avons accueilli plus de 110 enfants autour du thème « vacances en folie » au programme : activités manuelles, un grand jeu par semaine, des sorties au centre équestre, à la piscine, au parc Saint Pierre. Un défi Top Chef où les parents étaient le jury, une fête avec une danse du centre endiablée avec les parents et bien sûr le camping avec la visite du parc du Marquenterre.

Claire et son équipe



Le mois d'août fut riche en couleurs, en soleil et en sorties. Les enfants ont été au contact des animaux au zoo ou à la ferme et ont même accueilli des abeilles. Chacun a pu enfiler ses baskets pour participer aux Olympiades, accrobranche, laser game, chasse au Pokémon, Cluédo géant. Les plus téméraires ont enfourché leur vélo avec leur sac à dos pour aller camper au milieu des terrils. Rire, chants, danses ont rythmé notre vie au centre, ce qui laissera sans aucun doute de merveilleux souvenirs à tous.

Axel et son équipe

Un Centenaire à Camon





Né en 1925, M.LEBLANC Jean-Pierre a fêté ses 100 ans. Entré à la SNCF à Amiens à l'âge de 18 ans comme ouvrier dans le secteur outillage puis à Longueau en tant que visiteur de machine. Il a travaillé sur la locomotive à vapeur, la locomotive diesel et a connu le TGV. Il termine sa carrière comme agent de maîtrise au bureau d'organisation du travail. Arrivé à Camon en 1965 avec son épouse et ses 2 enfants, il a toujours été intéressé par les nouvelles technologies. Sa curiosité lui a permis de suivre l'apparition de la voiture, la télévision et le téléphone.

Ses activités bénévoles comme administrateur de l'automobile club cheminot, de la FCPE de Camon et la mutuelle des cheminots picards lui ont permis de faire connaissance avec l'informatique. Pour son anniversaire pas moins de quatre générations étaient présentes avec Françoise ROUSSEL, adjointe aux aînés et Jean-Claude RENAUX, Maire de Camon.





Activités, information collective

- Balades relaxantes les jeudis 18, 25 septembre et 02, 16 octobre 2025
 - Rendez-vous à 10h30 au Marais des Bœufs,
- Activités nature à Fort Manoir les mardis 16, 23, 30 septembre et 07, 14 octobre 2025
 - Rendez-vous au CCAS à 13h45,
 - Pour les retraités et pré-retraités les jeudis 11, 25 septembre et 09 octobre 2025
 - Rendez-vous au Rétro bowling de Camon à 14h00 Inscriptions au CCAS
- Information collective sur la pathologie de « Parkinson » le jeudi 09 octobre 2025
 - Rendez-vous salle Gilbert Capron de 14h00 à 16h30.

Nos Ateliers continuent, rejoignez-nous

	•	1		
LUNDI	SOPHRO / RELAXATION	10H15 à 11H15	Salle Guy Fleuret (67 Rue des Déportés à Camon)	
	MÉMOIRE	14H00 à 16H00	Salle Annexe (derrière la Mairie de Camon)	
MARDI	SOPHRO / RELAXATION	10H15 à 11H15	Salle Guy Fleuret (67 Rue des Déportés à Camon)	
	MÉMOIRE	14H00 à 16H00	Salle Annexe (derrière la Mairie de Camon)	
MERCREDI	CROCHET	10H00 à 12H00	Salle Annexe (derrière la Mairie de Camon)	
JEUDI	CAFE NUMERIQUE	14H00 à 16H00	CCAS (Place du Général Leclerc)	
VENDREDI	SOPHRO / RELAXATION	10H15 à 11H15	Salle Guy Fleuret (67 Rue des Déportés à Camon)	
	CROCHET	10H00 à 12H00	Salle Annexe (derrière la Mairie de Camon)	
	GYM	14H30 à 15H30	SALLE Gilbert Capron (15 Rue Lucie Aubrac à Camon)	

Service Civique

✓ Le CCAS de Camon recrute deux volontaires en Contrat Civique :

L'objectif de la mission est de lutter contre l'isolement des personnes âgées en soutenant les liens intergénérationnels.

Actions:

- Réaliser des visites de convivialité auprès des seniors isolés ou en perte d'autonomie sur le territoire,
- Créer et participer à l'animation avec les seniors,
- Créer des activités avec les enfants de la crèche « Les Caminous ».

Viens rejoindre l'équipe du CCAS de CAMON Tu apprécies le contact avec les personnes âgées, tu as envie de leur donner le sourire et de contribuer à leur bien-être? Tu es motivé(e) pour construire à leurs côtés des actions de convivialité basées sur le partage? Cette mission est faite pour toi!

Plus d'infos, contactez le CCAS au 03.22.49.65.72.

Mutuelle Solidaire

Des permanences informations auront lieu avec Anthony JANCZAK, de la Mutuelle Solidaire. Pour plus d'informations veuillez contacter le CCAS au 03.22.49.65.72 ou ccas@camon.fr.

Permanences au CCAS

- Permanences « **Impôts** » : tous les mercredis de 14h00 à 17h00 sans rendez-vous
- Permanences « **Mission locale** » tous les jeudis de 09h00 à 12h00 sans rendez-vous
- Permanences « **Relais Petit Enfance** » tous les lundis de 14h30 à 17h00 sans rendez-
- Permanences « Avocat » les 2ème mardis de chaque mois de 16h00 à 17h00 - sur rendezvous

Borne Tactile

Une borne est à votre disposition pour effectuer vos démarches administratives : CAF, Pôle emploi, AMELI, Impôts, payer vos factures en ligne sur le site de la commune...

Vivre CAMON

Dos sierspécial

Comptage d'oiseaux



Les oiseaux jouent un rôle écologique, économique et social important. Voici quelques exemples de leur utilité :

- <u>Pollinisation</u>: certaines espèces participent à la pollinisation des fleurs, essentielle pour leur reproduction.
- <u>Dispersion des graines</u>: contribue à la régénération des plantes, forêts et à la diversité des écosystèmes.
- <u>Contrôles des insectes</u> : de nombreux oiseaux se nourrissent d'insectes et de nuisibles, aidant à réguler les population d'insectes dans les écosystèmes.
- <u>Indicateur environnementaux</u>: les oiseaux peuvent servir d'indicateurs de la santé de l'environnement. Des changements dans leurs populations peuvent signaler des problèmes écologiques comme la pollution ou la perte d'habitat.
- Source de nourriture : les oiseaux sont une source de nourriture (animaux, humains).
- <u>Valeur économique</u>: le tourisme ornithologique est un loisir en croissance qui génère des revenus et favorise la conservation des habitats naturels.
- Les oiseaux inspirent l'art : leur observation est une activité appréciée.

Les oiseaux jouent des rôles essentiels dans la santé de la biodiversité et apportent des bénéfices à la nature et aux hommes. Nous constatons que certaines espèces disparaissent petit à petit, comme les perdrix par exemple. C'est pourquoi nous vous proposons d'observer et de compter les oiseaux dans notre commune le samedi 11 octobre 2025. Un autre comptage aura lieu au printemps.



Lieu (rue)	Tranche horaire De à (1H)	Espèces oiseaux	Nombre

Grille à déposer à la Mairie la semaine suivante. Les résultats seront communiqués dans le prochain bulletin.

La commission environnement & cadre de vie



Les virades de l'Espoir



Au Programme de votre week-end :

- Vendredi 26 septembre 2025 : « soirée Loto », salle Louis Aragon, ouverture des portes à 18h00, début des jeux 20h00. A gagner : une semaine en camping, 1 week-end détente, 1 semaine en gîte, 1 cave à vin...
- Samedi 27 septembre 2025 : 14h00 : Marche Nordique, stade Lucien Jovelin. A partir de 19h00 : Dîner spectacle Cabaret Girly, show 100% artistes femmes, salle Louis Aragon, adulte : 35€ et enfant : 15€ (boissons non comprises. Réservation au 06.26.17.41.05 / 06.18.77.18.10.
- ♦ Dimanche 28 septembre 2025 : Courses et Marches (Espace Gaston Gambier) 5km : départ 09h15 10km : départ 10h30

Courses enfants: 10h30

A partir de 12h00: Diverses animations et spectacles, jeux pour enfants, expo moto, stands d'information, buvette et restauration sur place (hamburger, chipos, merguez, andouillettes).

Vivre CAMON

Ce-qu'il-faut-savoir

Elections Municipales



Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026. Pensez à venir vous inscrire en mairie accompagné de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Pour les personnes ayant déménagé à l'intérieur

de la commune merci de se présenter en Mairie également pour faire le changement d'adresse.

Hommage à Huguette MALACHIN



Huguette MALACHIN, s'en est allée en nous laissant un héritage culturel commun important. Conseillère Municipale de 1977 à 1983, puis adjointe « fête et cérémonie » de 1983 à 1995, auprès du Maire, Albert BECARD. Elle a participé entre autre à la création de la fanfare et de la fête des hortillonnages. Infatigable

animatrice de la Commune, elle a participé par sa gentillesse et son dévouement à faire de Camon ce qu'elle est aujourd'hui.

Fanfare l'Hortillonne de Camon

Musiciens confirmés ou amateurs ? Rejoignez-nous pour partager la passion de la musique et l'ambiance festive de notre fanfare! fanfare80450@gmail.com

Faites vibrer vos notes... et le cœur du public!

Permanence Urbanisme

Mme Normand, agent instructeur, au service urbanisme d'Amiens Métropole, vous aide dans vos démarches. Elle tiendra une permanence en Mairie le Mardi 30 septembre 2025 de 9h30 à 11h30. Sans rendez-vous.

Cabinet infirmier

Le cabinet infirmier Catherine LEBOEUF- Valérie HOCINE et ses collaboratrices font part de leur changement d'adresse depuis le 30 juin dernier. Désormais, l'équipe infirmière vous accueille : 3 place du général Leclerc - CAMON (entre la poste et la mairie) Les permanences sont maintenues du lundi au vendredi de 8h30 à 8h45 sur rendez-vous. Le numéro d'appel reste inchangé : 03.22.47.39.42.

VIVRE CAMON

Bulletin d'information municipale Responsable de la publication : Jean-Claude Renaux www.camon.fr Impression IRG Conception : Com'une Idée Réalisation : Mairie de Camon

Rappel



Face à une forte demande concernant les dossiers de pièces d'identité et de passeport, nous vous rappelons que les mairies référentes se situent au plus proche pour notre

secteur à Amiens, Corbie Albert et Ailly sur-Noye. Une démarche en ligne afin d'effectuer une pré-demande est cependant conseillée afin de gagner du temps.

Nouveau sur la commune



Rappel

Article R634-2 du code civil

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4e classe de 135€, le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements, conteneurs, poubelles ou bennes adaptés aux déchets désignés à cet effet pour ce type de déchets par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.



Jeudi 09 octobre 2025: Assemblée Générale de l'UNRPA

Vendredi 24 octobre 2025 : Loto organisé par l'UCAPS

Vendredi 07 novembre 2025 : Loto organisé par l'US Camon football

Dimanche 09 novembre 2025 : Bourse aux jouets organisé par la FCPE

Mairie de CAMON

Place du Général Leclerc BP 20002 80334 CAMON Cedex Tél.: 03 22 49 30 00 Fax: 03 22 49 30 09 Horaires d'ouverture au public:

Du Lundi au Kendredi 1/1/1/2/2010/1/2010 de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

